
Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de
Toulouse (Haute-Garonne), lors de la séance du 9 brumaire an III
(30 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Toulouse (Haute-Garonne), lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 197-198;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21359_t1_0197_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

nationale. Oui! Peres du peuple, vous avez fixé nos destins et notre reconnaissance est audessus de toute expression. Vive la Convention.

Fait en assemblée du conseil général de la commune de Lunéville, le quatre brumaire l'an trois de la République française, une et indivisible.

BRIANT, maire et 28 signatures.

z

[*La société populaire et républicaine d'Honfleur à la Convention nationale, s. d.*] (27)

Citoyens Représentants

Les soussignés, membres de la société populaire et republicaine d'Honfleur, invariables dans leurs principes, fideles observateurs des loix et des droits sacrés de l'homme applaudissent aux mesures énergiques qu'a prises la Convention nationale pour faire marcher une Constitution qu'ils ont juré de défendre.

Des traitres sous le masque du patriotisme vouloient ou étouffer la liberté ou s'élever en tyrans, en s'emparant de l'autorité : Un sisteme d'énergie et de sureté étoit converty en un sistème de terreur et de despotisme. C'aurait été en vain que nos armées invincibles auraient rendu la République triomphante au dehors, elle aurait été asservie au dedans par ces monstres, sy la Convention n'eut déjoué leurs complots et fait tomber leurs têtes coupables sous le glaive de la loy. Mais il existe peut être encore des partisans de cette faction scélérate qui voudraient faire renaître le crime et l'anarchie pour recommencer leurs manoeuvres. Ils sentent que tant que la justice sera à l'ordre du jour, ils ne pourront parvenir à leur but. Ils s'efforcent d'allarmer le patriote craintif en lui disant que partout l'aristocratie releve la tête et que le modérantisme à pris la place de l'énergie. Mais le patriote éclairé qui ne se laisse pas prendre à leur piege, ne voit en eux que des agitateurs et des malveillants qui voudraient l'égarer et le porter à méconnaître la loy et ses organes.

Les soussignés applaudissent aux sentiments que vous manifestez.

Dans votre adresse aux français, les principes qu'elle renferme ont toujours été les leurs, ils jurent de les maintenir, de ne s'attacher jamais à tel ou tel homme, mais à la Convention nationale, elle seule est leur point de ralliement et leur cri sera toujours : Vive la République, Vive la Convention nationale.

Suivent 95 signatures.

a'

[*La compagnie des canonniers de la commune de Lorient à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (28)

Citoyens représentants,

C'est au moment où nos freres de Paris s'empresent de vous entourer de leur confiance, que nous éprouvons les plus vifs regrets de ne pouvoir jouir du même avantage. Nous ne pouvons, comme eux, avoir la douce satisfaction de vous témoigner de vive voix les sentiments qui nous animent, mais nos esprits et nos coeurs sont toujours près de vous, ils sont en permanence à votre barre, et la Convention nationale sera toujours notre seul point de ralliement.

C'est en vain que quelques factieux voudroient s'élever entre le peuple et vous, c'est à vous seuls, oui ce n'est qu'à vous qu'il appartient de nous dicter des loix. Frappez donc, frappés avec énergie ceux qui voudroient entraver la marche triomphale du char de la Révolution; anéantissez les factieux, les terroristes, les hommes de sang, les intrigants, les fripons, les dilapidateurs des deniers publics, arrachés aux scélérats le masque dont ils se couvrent pour égarer le peuple. Epargnés l'erreur, mais sévisés contre le crime, c'est ce que nous promet votre Adresse au peuple français. Vous y manifestés les vrais principes de la justice et de la vertu, ce seront aussi toujours les nôtres. Comme vous, nous continuerons de combattre les ennemis de notre patrie partout où ils se présenteront; comme vous, nous ne cesserons d'être unis. Nous sentons plus que jamais que notre union seule fait notre force. Comptés sur notre respect, notre affection et notre dévouement, rien ne sauroit y porter atteinte, et notre plus grand bonheur sera de trouver l'occasion favorable de prouver que nous sommes dignes de la liberté que nous avons conquise, et qu'en vrais français nous la maintiendrons sous le règne des lois sages que nous attendons de vous, pour l'affermissement de la République, une et indivisible.

La compagnie des canonniers de la commune de Lorient.

J. DUGRAY, sergent major, MENÉ, sergent, MICHAUD, canonnier et 69 autres signatures.

b'

[*Les administrateurs et agent national près le district de Toulouse à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (29)

Représentants,

Nous avons reçu avec un vif sentiment de reconnaissance l'adresse au Peuple français que

(27) C 325, pl. 1406, p. 15.

(28) C 325, pl. 1406, p. 16. *J. Perlet*, n° 767.

(29) C 323, pl. 1386, p. 33.

vous avés adoptée dans vôtre séance du 18 vendémiaire; c'est un nouveau service que vous venés de rendre à la Patrie. Vous avez fixé d'une manière éclatante les principes autour desquels tous les françois doivent se râlier; vous avés proclamé la nécessité du gouvernement révolutionnaire jusqu'à l'entière destruction de tous les ennemis de la révolution et vous en avés en même temps posé les bases d'une manière sure, vous en avés prescrit la règle avec précision; fidèles à la mission que nous avons reçue d'en exécuter les mesures, c'est dans vos principes que nous chercherons la règle de nôtre conduite.

Vous avés rappelé à tous les françois que leur liberté et leur bonheur dependoient de leur union avec vous; vous avés signalé les véritables amis de la liberté avec lesquels nous devons nous reunir pour la deffendre, et ces hypocrites en patriotisme que nous devons surveiller parce que leur dessein secret est de la détruire.

Vous avés juré que vous restérés au poste difficile que le peuple vous a confié pour le sauver avec autant de courage que nos braves freres d'armes restent aux armées qui font respecter au dehors la puissance de la france.

Vous avez rendu hommage aux vertus guerrieres qui forment les héros, aux vertus domestiques qui forment le citoyen.

Toutes ces vérités consolantes ont porté la joie dans le coeur de tous les françois, réveillé le courage dans tous les fonctionnaires publics chargés de coopérer à l'action du gouvernement.

Les annoncer à nos concitoyens, les répandre dans toutes les communes, dans toutes les reunions de patriotes, dans toutes les familles, en développer l'esprit, en faire triompher les principes, telle sera nôtre étude et le bût de nos travaux.

Ainsi nous repondrons à la confiance de nos concitoyens et à la vôtre, ainsi nous acquitterons nôtre patrie de la dette de toute la République envers ses représentans.

*Suivent neuf signatures
dont celle de l'agent national.*

c'

[*Le conseil général et l'agent national de la commune de Donchery à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (30)

Liberté, Égalité, Revolution.

Séance publique du 28 vendémiaire l'an 3^{ème} de l'ère Républicaine.

L'agent national près la commune de Donchery au conseil général assemblé.

Ce jour est sans contredit le plus beau de ma vie, vu qu'il m'appelle auprès de vous pour y remplir une tâche bien douce et bien conforme à mes sentimens qui sont de vous exprimer mon

respectueux et inviolable attachement à la Convention nationale, envers laquelle vous êtes redevable du salut de la République; pourquoi je vous invite de tracer de suite, en peu de mots les expressions verbales et pleines d'entousiasme dont vous avez tant de fois fait retentir cette salle et spécialement le jour d'hier en lisant son adresse au peuple.

LAGRIVE.

Le conseil général de la commune dudit Donchery, en approuvant le requisitoire de l'agent national et pénétré du même zèle, arrête à l'unanimité l'envoi de l'adresse qui suit.

Adresse à la Convention.

Pères de la Patrie

C'en étoit fait de la liberté, la République alloit périr sans le triomphe du neuf termidor; mais vous veilliez à nos destinés et Robespierre n'est plus. D'un mot vous avez brisé le sceptre meurtrier de ce nouveau tiran et le coup dont vous l'avés frappé a atteint jusqu'au dernier de ses complices : en vain ils s'agitent encore sous la main puissante qui les comprime; en vain sous tous les masques et toutes les formes ils voudroient continuer leur chef et ses crimes; ils sont signalés; le passé leur imprime un caractère ineffaçable et la massue nationale aura bientôt abbatu la dernière tête de l'hydre. Dans l'attente de cette vengeance éclatante due à la vertu et à l'innocence egorgée, votre adresse consolante est pour nous l'aurore du bonheur en nous offrant le remede à tous nos maux, instruis à votre voix et par l'expérience nous ne serons plus trompés, ni égarés, nous ne croirons qu'à la vertu et aux principes sublimes que vous venez de proclamer. Anathème à quiconque (fut-il l'apotre même de la liberté) viendrait nous parler un autre langage que celui de votre adresse immortelle. Elle assure à jamais la liberté, la vie, la propriété du citoyen et arrache à l'immortalité tous les moyens d'y porter atteinte.

Inséparablement unis à la représentation nationale et à ses principes, associés à ses périls et à sa gloire; comme elle nous voulons le regne des vertus avec la loi revolutionnaire, avec elle nous exécrons à jamais ces restes impurs de toutes les factions terrassées qui voudroient aujourd'hui les ressusciter par le sang et la terreur; ces tirans atroces qui ne commandoient à des hommes libres qu'au nom de l'échafaud, qui faisoient un crime à notre malheureux département de sa première et trop courte tranquillité, qui reprochoient à notre commune paisible et revolutionnaire de ne leur offrir ni arrestations, ni victimes. La guerre à mort que votre adresse leur declare et les principes consolants qu'elle consacre, présage au peuple, à l'innocence et à la vertu que ses maux ont passé avec le règne du crime et qu'enfin son bonheur est irrevocablement à l'ordre du jour.

Vive la République, Vive la Convention.

Suivent treize signatures ainsi que celles des 44 citoyens présents à la séance.